Prise de position : euthanasie et suicide assisté

Prise de position de l'Armée du Salut concernant la décision du Tribunal fédéral

Pour l'Armée du Salut, l'euthanasie et le suicide assisté ne constituent pas des solutions acceptables. C'est par conséquent avec regret qu'elle prend connaissance de la décision du Tribunal fédéral sur son recours contre la loi portant modification à la loi de santé du canton de Neuchâtel. L'Armée du Salut continuera de miser sur les soins et l'accompagnement de fin de vie dans le cadre de ses institutions. L'Armée du Salut respectera la législation en vigueur.

Avec le recours qu'elle a déposé auprès du Tribunal fédéral, l'Armée du Salut s'est engagée en faveur de ses convictions morales et de ses principes religieux. La qualité de vie est absolument prioritaire et doit être protégée.

L'accent sur les soins et l'accompagnement de fin de vie

L'accompagnement global des personnes en fin de vie revêt une importance primordiale. Compte tenu de ce principe, les institutions de l'Armée du Salut continueront à se concentrer sur les soins et l'accompagnement de fin de vie des personnes concernées jusqu'à leur fin de vie.

Une décision judiciaire lourde de conséquences

Il est regrettable que la liberté de choix des différentes institutions ait été limitée sur une question d'éthique aussi épineuse et qu'une loi ait dû être promulguée. L'Armée du Salut y voit une entrave à sa liberté de conscience et de croyance. Le suicide assisté ne concerne pas que la personne souhaitant mettre fin à ses jours, mais également ses proches, ses corésidents et le personnel de santé.

Bien que la décision du Tribunal fédéral soit contraire à nos convictions, les institutions de l'Armée du Salut respecteront la législation en vigueur. L'Armée du Salut continue son travail de manière professionnelle et s'investit avec compétence pour une fin de vie digne.

Contact

Tél. +41 31 388 05 45

Daniel Oester, Marketing & Communication
daniel_oester@armeedusalut.ch

Florina German, Responsable Communication
florina_german@armeedusalut.ch

Auteur

Armée du Salut

Publié le

7.10.2016